Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Ferronnier, veuillez visiter :
capferronnier.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Ferronnier d’Art - Épreuve EP2, Partie 2 : Exécution d’un ouvrage

Session 2019 • Code sujet : **N° 25423** • Durée : **12 h** • Coefficient : **10**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Parc machines, outillage et matière d’œuvre (1 question) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://capferronnier.fr/assets/annales/cap-ferronnier/EP2 - Exécution d'un ouvrage/2019/CAP Ferronnier - EP2 - Exécution d'un ouvrage - Session 2019 - 2-Sujet.pdf

1. Parc machines, outillage et matière d’œuvre

Le dossier décrit les machines et l’outillage disponibles pour l’épreuve d’exécution d’un ouvrage de ferronnerie d’art. Il précise aussi les matières et fournitures à préparer par candidat, avec leurs dimensions, quantités et, pour une partie des fournitures, leur coût.

Question Inventaire. Le dossier répertorie les machines et outillages disponibles ainsi que la matière d’œuvre à préparer pour un candidat. Il indique notamment les dimensions et quantités des fers plats, rivet, vis et tôle d’épure, cette dernière étant prévue si le candidat souhaite tracer une épure.

Le parc comprend les équipements de coupe, de mise en forme, de perçage, de soudage et de forge. Les postes à souder, la meuleuse et la forge sont fournis avec leurs consommables. Le tableau récapitule l’outillage, les fournitures prévues pour un candidat et les coûts indiqués au dossier.

Catégorie	Éléments
Machines	Scie à ruban ou scie fraise ; cintreuse à galet pyramidale ; rouleuse manuelle ; perceuse à colonne et perceuse électroportative ; postes à souder 111 et 135 ; meuleuse d’angle Ø 125 ; forge à charbon ou à gaz ; outils traditionnels de forge.
Outillage	Tas creux ; griffes et griffons ; bouterolles et contre-bouterolles ; forets Ø 3,2, 4,2 et 5,5 ; tarauds machine M5 ; tourne-à-gauche ; fraise à 90° pour vis M5 ; clés six pans pour vis M5 ; réglet et mètre à ruban ; pointe à tracer et pointeau ; équerre à chapeau et trusquin ; brosse métallique et burin ; limes plates, carrées, demi-rondes et tiers-points.
Matière par candidat	1 fer plat 25 × 8, longueur 2000 mm ; 1 fer plat 16 × 8, longueur 2500 mm ; 1 rivet tête fraisée 3 × 20 ; 1 vis tête fraisée hexagonale creuse M5 × 20 ; éventuellement 1 tôle d’épure électro-zinguée 500 × 500 mm, épaisseur 10 ou 15/10.
Coûts indiqués	Fer plat 25 × 8 : 6 € ; fer plat 16 × 8 : 5 € ; quincaillerie (vis et rivet) : 2 € ; charbon : 15 € ; consommables : 6 € ; total : 34 €.

La tôle d’épure est à prévoir seulement si le candidat souhaite tracer une épure. Le total correspond à la somme des cinq coûts indiqués.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévoir les machines et outils listés, puis par candidat : les deux fers plats, le rivet et la vis aux dimensions indiquées, et la tôle d’épure sur demande. Total des coûts indiqués : 34 €.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Ce dossier de préparation matérielle accompagne l'épreuve EP2, Partie 2, du CAP Ferronnier d'Art, session 2020, code N° 25423. L'épreuve dure 12 h et son coefficient est 10. Le dossier présente les machines, l'outillage et les matières nécessaires à l'exécution d'un ouvrage, dont les sections, longueurs, quantités et coûts de fournitures. Il ne contient ni consigne de fabrication ni barème.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le parc comprend des équipements de sciage, cintrage, roulage, perçage, soudage, meulage et forge.
- Prévoir un fer plat 25 x 8 mm de 2 000 mm et un fer plat 16 x 8 mm de 2 500 mm, un exemplaire de chaque.
- La quincaillerie comprend un rivet tête fraisée 3 x 20 et une vis tête fraisée hexagonale creuse M5 x 20, un exemplaire de chaque.
- La tôle d'épure électro-zinguée de 500 x 500 mm, épaisseur 10 ou 15/10, est prévue si le candidat souhaite tracer une épure.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier les sections, longueurs et quantités des fers plats avant la préparation du poste.
- Distinguer le parc commun des matières d'œuvre à préparer pour chaque candidat.
- Repérer que la tôle d'épure est conditionnelle et sert au candidat qui souhaite tracer une épure.
- Ne pas attribuer de barème ou de tolérances : aucune grille d'évaluation n'est fournie dans ce dossier.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles matières faut-il préparer pour un candidat ?

Prévoir un fer plat 25 x 8 mm de 2 000 mm, un fer plat 16 x 8 mm de 2 500 mm, un rivet tête fraisée 3 x 20 et une vis M5 x 20, un exemplaire de chaque. La tôle d'épure est conditionnelle.

Q : Quels outils sont mentionnés pour les opérations liées à une vis M5 ?

Le dossier mentionne des tarauds machine M5, un tourne-à-gauche, une fraise à 90° pour vis M5 et des clés six pans. Il recense aussi des forets de 3,2, 4,2 et 5,5 mm, sans associer chaque foret à une opération.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et quel est son coefficient ?

La page de garde indique une durée de 12 h et un coefficient EP2 de 10. Ces indications concernent l'épreuve EP2, Partie 2, Exécution d'un ouvrage, du CAP Ferronnier d'Art pour la session 2020.

Q : Le dossier donne-t-il les critères de notation de l'ouvrage ?

Non. Les pages fournies constituent un dossier de préparation matérielle : elles recensent les équipements et les matières d'œuvre. Elles ne présentent ni grille d'évaluation, ni barème de fabrication, ni tolérances à respecter.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capferronnier.fr/assets/annales/cap-ferronnier/EP2 - Exécution d'un ouvrage/2019/CAP Ferronnier - EP2 - Exécution d'un ouvrage - Session 2019 - 2-Sujet.pdf
Ressources CAP Ferronnier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.